

# RABYT Rives de l'Yon (Chaillé)--Aubigny (par Nesmy)



Une randonnée proposée par dgene

INITIATEUR : Bernard GEMONET  
RandoAggloBusYonnaisTour



Randonnée n°2581856

<b>Durée :</b>	3h55	<b>Difficulté :</b>	Facile
<b>Distance :</b>	13.24km	<b>Retour point de départ :</b>	Non
<b>Dénivelé positif :</b>	54m	<b>Activité :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	50m		
<b>Point haut :</b>	72m	<b>Commune :</b>	Chaillé-sous-les-Ormeaux (85310)
<b>Point bas :</b>	31m		

## Description

LA ROCHE sur YON : départ avec le Bus Impulsyon de l'arrêt "Napoléon Hippopotame" ligne N .

CHAILLE sous les ORMEAUX : descendre à l'arrêt "Chaillé Mairie".

RANDO : Chaillé / Nesmy / Aubigny.

AUBIGNY : retour par le Bus Impulsyon ligne A de l'arrêt "Eglise d'Aubigny".

A LA ROCHE sur YON : descendre à l'arrêt "Napoléon Hippopotame".

## Points de passages

**D**  
N 46.583829° / O 1.367517° - alt. 48m - km 0

**A**  
N 46.595861° / O 1.452897° - alt. 55m - km 13.24

## Informations pratiques

HEBERGEMENTS : \*CHAILLE : Laurent Ronca 26 rue des Artisans "Gîtes les Ormeaux" 85310 Chaillé sous les Ormeaux Mail : gitelesormeaux@gmail.com ou roncajolilaurent@gmail.com Tél. 06.22.90.88.45

\*NESMY : camping "Le Moulin de Rambourg" tél. 02.51.07.63.83

\*AUBIGNY :camping "Campilô L'Auroire" tél. 02.51.31.68.45 et Logis remarquables sur La Frogerie et La Civrenière.

## A proximité

CHAILLE : visite de la "Maison des Libellules"

Entre Chaillé et Nesmy voir le "Moulin de Rambourg".

NESMY : visite de la Poterie.

AUBIGNY : belle Eglise Romane du 12ème siècle et Aire naturelle de La Bigaudière (près du bourg de Nieul le Dolent).

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-/2581856>



1km

All maps © CC-BY-SA OpenStreetMap contributors



**Visorando**  
Préparer et partager ses randos

# LA CHARTE

du *visorandonneur*

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

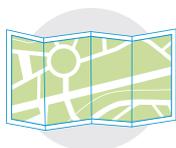
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



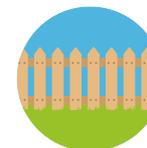
### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**